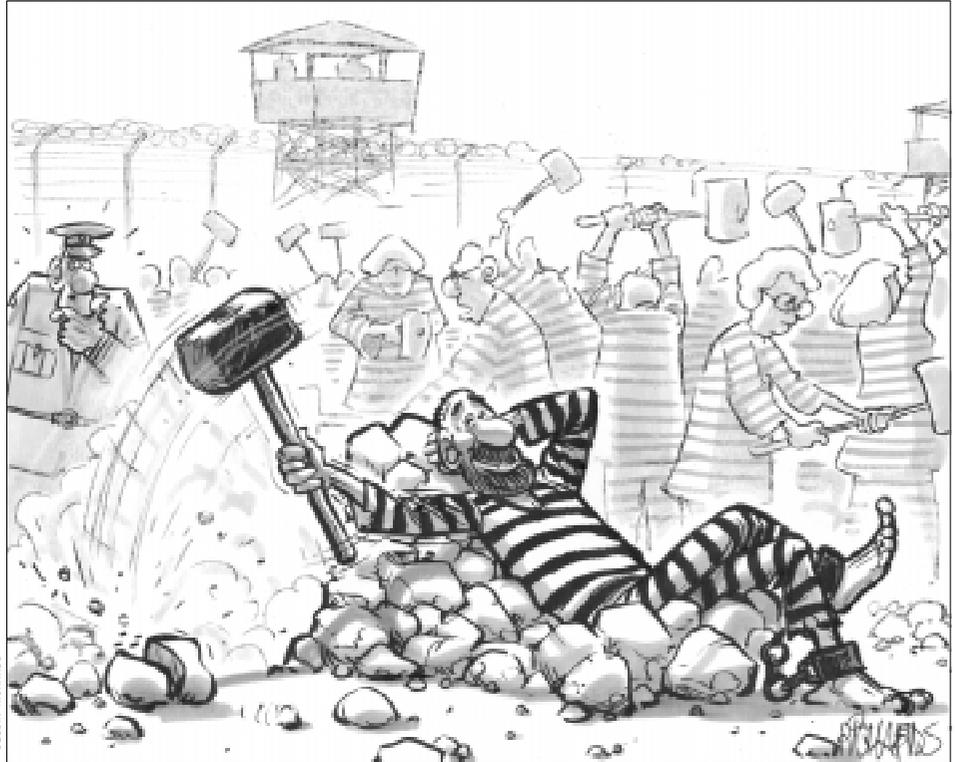




N° 80
7 février 2001
Bimensuel

Le plaisir dans le travail



DESSIN RICHARDS

Dans ce numéro



MODERNISATION

Le contrôle de gestion **2**



EMPLOI

22 postes vacants **8**



BOUQUINER

Rendez-vous d'Alexandre Voisard **12**



PRÉVENTION

Chantepierre entre dans Radix **13**



CONSEIL D'ÉTAT

Décisions de la quinzaine **14**



MEMENTO

Monde magique des grottes **16**

«Le plaisir est un bien-être ressenti», résume Jean-Yves Pidoux. Ce sociologue de la culture coordonne et anime les soirées du Cours public que l'Université de Lausanne organise cette année sur le thème «Au cœur du plaisir». Depuis le début de l'année, chaque mercredi a ouvert une perspective de plaisir différente, le voyage, la création artistique, la transgression, la découverte. La dernière soirée, le 7 février, est consacrée à l'effort. On se rapproche ainsi du travail qui, lui, n'a pas été évoqué.

Mais peut-il y avoir du plaisir au travail? «Cela dépend des individus, des situations, des conditions, rappelle Jean-Yves Pidoux. On trouve du plaisir dans un travail où on se réalise.» Et de relever un paradoxe de notre temps. «La société contemporaine qui se veut si hédoniste est en même temps extrêmement dure. Le plaisir, le fun, l'épanouissement au travail sont fortement représentés dans les médias, alors que cela ne correspond pas vraiment à une situation de travail très tendue.» C'est dire la complexité du sujet.

Dossier pp 4-7

Programme de réallocation des ressources 2002 - Appel à candidatures

La Démarche de modernisation (DM) sollicite toute personne intéressée à proposer un projet qui pourrait s'inscrire dans le programme de réallocation de ressources, dont les lignes directrices sont les suivantes:

- L'assainissement des finances publiques,
- La prise en charge des conséquences sociales de la démarche d'économies,
- Le financement de prestations nouvelles ou le renforcement de prestations existantes en application des priorités fixées par le gouvernement.

Ce programme initié en 1998 s'achèvera à fin 2002. La durée des projets proposés devra donc se limiter à 12 mois.

Les demandes doivent être présentées sur le formulaire «Proposition de projet», qui peut être obtenu auprès de votre chef de service, et envoyées d'ici le 30 mars 2001 à la DM, à Karine.Hurni@dem.vd.ch.

Les projets seront soumis à l'approbation des comités de pilotage, qui décideront de l'opportunité de demander une étude complémentaire. – Démarche de modernisation



A vendre : BMW 325i cabriolet, 1989, gris foncé métal., cuir noir, hard-top, ABS, pneus hiver, 155'000 km, très bon état, expertisée en juillet 2000, 12'900 francs. A vendre également: Subaru Legacy 2,2 GX, 1991, automatique, clim., toit ouvrant, ABS, crochet, pneus hiver, 102'000 km, expertisée en décembre 2000, 8900 francs. Les deux pour 19'900 francs.
Tél.: 076/ 366 36 15.

A vendre: voiture Xantia exclusive 2.0, 16 V, gris foncé métallique, 26'000 km, 1999, boîte manuelle, fermeture centrale, suspension hydractiva (propre à Citroën), intérieur confortable et spacieux, jantes en alu. Prix neuf 36'600 francs, prix d'occasion très intéressant.
Tél.: 021/316 19 43.

A vendre : 6 chaises de style Louis XIII (bon état) pour salle à manger. Prix 200 francs le tout (valeur à neuf 2'400 francs).
Tél. 021/944 95 23.

A vendre: modem-fax USB 56k (V90), état de neuf. 90 francs. A vendre également Dreamcast très bon état pouvant lire jeux japonais et européens + 2 manettes + 1 carte mémoire + 11 jeux: 450 francs.
Tél. 078/772 03 66 ou 021/729 92 66 (le soir).

A vendre à Mase (VS): grand chalet, terrain 1000 m², ensoleillement maximum. Prix: Frs. 320'000.
Tél. 027/ 346 18 14.



Editeur: Etat de Vaud.
Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.
Rédaction: Dominique Guindani, Joël Christin, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Didier Erard, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Crettol, Catherine Lavanchy.
Ligne graphique: Fabio Favini.
Impression: Presses centrales Lausanne.
Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.
Téléphone 021/ 316 40 50
Fax 021/ 316 40 52
E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Contrôle de gestion, nouvelle fonction dans l'administration

A la fin de 1999, sept contrôleurs de gestion sont entrés en fonction au sein de l'administration cantonale vaudoise. Rencontre avec Stéphane Brueckner du Département de l'économie qui s'explique sur cette nouvelle activité.

— **En quoi consiste exactement le contrôle de gestion à l'Etat de Vaud?**

— Il s'agit du processus dynamique par lequel le Conseil d'Etat pourra s'assurer que ses objectifs sont atteints dans le cadre des moyens disponibles. Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'un système d'information et d'un ensemble d'outils d'aide à la décision permettant aux responsables de mieux piloter leur unité. Le contrôleur de gestion est là pour les aider dans cette démarche et non pas pour les contrôler, comme le laisserait croire le titre de sa fonction, issu d'une traduction malheureuse de la langue de Shakespeare.

— **Quel est l'essentiel de vos activités?**

— Les sept contrôleurs de gestion départementaux ont procédé tout d'abord à une analyse de l'existant en matière de gestion dans leur département respectif. Des groupes de travail ont ensuite été constitués en vue de développer une méthodologie commune et de planifier notre action. Ces analyses ont servi de base à notre rapport de synthèse au Conseil d'Etat, validé par ce dernier en juillet dernier. Nous y présentons les forces et faiblesses constatées ainsi que les solutions envisagées à court, moyen et long terme.

Parallèlement à cette dé-

marche commune, chacun de nous assume des tâches très variées au sein de son département. Sans être exhaustif, je mentionnerai: l'analyse des dossiers présentés au Conseil d'Etat, des interventions au niveau du processus budgétaire, le suivi des contrats de prestations ainsi que la simplification de certaines procédures. Nous nous efforçons également d'être disponibles lorsqu'il s'agit d'apporter un appui sur des projets particuliers, à la demande des chefs de service.

— **A ne pas confondre alors avec une tâche de réviseur?**

— Non, le contrôleur de gestion est avant tout un appui pour les services. Son but, encore une fois, est de promouvoir une gestion efficace et efficiente des ressources par la mise en place d'outils de planification et de gestion qui soient utiles aux responsables opérationnels. Il n'a pas du tout

le même rôle que le Contrôleur cantonal des finances, dont un des objectifs principaux est d'attester la validité des comptes annuels.

— **Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous vous heurtez?**

— Sans doute une certaine méfiance par rapport à notre action, souvent considérée à tort comme un contrôle supplémentaire imposé par la hiérarchie. Bien sûr, le contrôle de gestion est une notion nouvelle dans l'administration et ces craintes sont compréhensibles. Mais elles se dissipent!

Nous rencontrons également d'importantes difficultés lorsqu'il s'agit d'établir des liens entre les objectifs des différents services, leurs prestations et les moyens à disposition. Dans la plupart des cas, ces objectifs ne sont pas liés à des paramètres mesurables et les services ne connaissent pas le coût des

«Nous désirons promouvoir une véritable culture du contrôle de gestion dans nos départements. Cette démarche nous permettra progressivement de mettre en évidence les coûts cachés liés au mode de fonctionnement de l'administration»



Les contrôleurs de gestion des sept départements de l'administration vaudoise: de g. à dr., Daniel Antonetti (DFI), Alexandra Perroud (DFIN), Bernhard Vogel (DSAS), Isabelle Amherdt (DSE), Gilles de Montmollin (DINF), Roger Schibenegg (DIRE) et Stéphane Brueckner (DEC).

prestations fournies. Ils sont donc bien empruntés lorsqu'il s'agit de fixer des émoluments ou de défendre un budget. Il est évident que l'absence d'une comptabilité analytique ne facilite pas les choses.

— **Le secteur public est sans doute plus complexe à gérer que le secteur privé?**

— Je crois en effet que, sans être la Nasa, le secteur public est complexe. La diversité de ses activités, la nature souvent exogène des facteurs déterminant son évolution ainsi que ses innombrables contraintes légales sont autant d'éléments qui réduisent la marge de manœuvre des responsables et nécessitent une adaptation judicieuse des outils de gestion. Il n'en reste pas moins que ces derniers gardent leur validité.

— **Quels sont vos buts à court, moyen et long terme?**

Nous désirons promouvoir

une véritable culture du contrôle de gestion dans nos départements. Cette démarche, qui s'inscrit dans le moyen à long terme, nous permettra progressivement de mettre en évidence les coûts cachés liés au mode de fonctionnement de l'ACV ainsi que les causes de sa situation financière précaire. Puis, avec l'aide des responsables, nous tenterons d'y apporter des solutions. Nous souhaitons également rendre nos dirigeants attentifs aux coûts qu'ils génèrent par leur action, par exemple en calculant le coût induit par une intervention parlementaire.

Dans ce but, nous avons élaboré un plan d'action mené en parallèle selon deux axes.

Nous nous lancerons en 2001 dans une analyse des coûts par prestation dans une, voire deux entités par département - services ou unité budgétaire. Le choix de ces entités pilotes est en

cours. Celles-ci bénéficieront alors de nombreux avantages que comporte une telle approche, dont par exemple: la valorisation de leur gestion, des arguments solides pour établir et défendre leur budget, plus de facilité dans la fixation des émoluments, etc. Nous étendrons progressivement cette approche aux autres services de chaque département.

D'autre part, nous introduirons un tableau de bord commun à tous les départements. Il permettra de recueillir régulièrement au niveau des services quelques indicateurs pertinents et d'en faire une synthèse utile aussi bien aux responsables opérationnels qu'aux chefs de Service et aux chefs de département.

Enfin, nous ferons régulièrement le point sur nos actions par l'intermédiaire de la Gazette.

La Gazette

Le plaisir comme indice

Le réalisme le plus froid et l'utopie sociale la plus échevelée peuvent se rejoindre sur le postulat qui associe le travail au plaisir. L'utopie veut que l'homme se réalise dans son travail, qu'il s'y épanouisse, qu'il y puise une partie essentielle de sa joie de vivre et de sa dignité. Le réalisme constate que le travailleur est d'autant plus motivé, performant et efficace qu'il travaille avec plaisir. Dans cette logique, le plaisir pourrait constituer la voie royale conduisant à la réconciliation du capital et du travail, du devoir et de la liberté, de l'intérêt personnel et de l'intérêt général.

Naturellement, ce postulat idyllique est trop simple pour être honnête. Il élimine de la perspective les travaux qui, par leur nature même, sont ardu, rebutants, ennuyeux, inaptes à générer le plaisir d'un travailleur normalement constitué. Il ignore aussi le fait qu'un certain nombre de gens trouvent leurs plus grands plaisirs hors du travail. Il recèle enfin le danger d'une sorte de «devoir de plaisir», au nom duquel le travailleur grincheux pourrait être prié d'aller voir ailleurs s'il n'est pas content de son job.

Le plaisir au travail reste néanmoins un indice permettant de repérer les situations où un bon employé a un bon job - c'est-à-dire un job qui lui convient. A contrario, l'absence de plaisir révèle un problème. Dans leur langage feutré, les spécialistes des ressources humaines disent que l'absence de plaisir provient d'une «inadéquation» entre l'employé, ses compétences, sa personnalité d'une part, et son emploi d'autre part. Cette formule abstraite est imparable, mais elle ne dit pas si le problème doit être résolu par le déplacement de l'employé ou par une amélioration de ses conditions de travail. Elle dit seulement que quelque chose doit changer. Le dossier que publie ce numéro de La Gazette montre qu'il y a, dans notre administration, des postes passionnants et des employés aptes au plaisir. Il signale aussi que le plaisir peut s'éteindre avec la surcharge chronique, l'insécurité, les procédures obscures ou le manque d'autonomie. A défaut de voie royale, voilà une piste, avec une jolie marge de progression.

Laurent Rebeaud



Plaisir et travail

De la fête des récoltes à la quête d'un épanouissement personnel

Quelle motivation au travail?



Travailleurs du bâtiment à Genève, 1999

«On ne peut considérer le travail comme un monobloc», rappelle Alain Salamin. Chaque emploi comporte des activités et des situations diverses, qui entraînent une alternance de peines et de plaisirs. Un spécialiste définit deux types de motivations: les premières, intrinsèques, correspondent à un besoin de croissance personnelle. Les secondes, extrinsèques sont celles qui poussent à rechercher, par exemple, une promotion, un meilleur salaire. «On ne peut opposer ces deux types, les motivations sont toujours un sujet complexe. L'important est de trouver un équilibre entre les deux.»

La revendication salariale

Une étude réalisée à Genève en 1985 sur 350 personnes âgées de moins de quarante ans est citée par Viviane Gonik. «Le salaire est généralement la première revendication, mais c'est une revendication complexe qui semble symboliser toutes les autres.» L'étude sur les valeurs accordées au travail montre qu'un emploi intéressant est la première chose recherchée. Le salaire, lui, arrive en dernière position.

«Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front» dit la bible. Vraiment? On tente aujourd'hui d'associer le plaisir et le travail. Ce couple qui joue à «je t'aime moi non plus» au cours du temps se cherche un nouveau partenariat, y compris dans l'administration.

Dossier réalisé par Geneviève Praplan

Le travail: le petit Robert en donne entre autres le sens développé au XIXe siècle, «activité laborieuse, professionnelle et rétribuée, organisée en vue de produire des biens et des services répondant aux besoins individuels et collectifs».

La notion de «travail» est arrivée très tard dans l'histoire de l'humanité. «Elle s'impose en même temps que l'idée d'enrichissement, lorsqu'on a dépassé le seul souci de subvenir à ses propres besoins», confirme Alain Salamin, docteur en Sciences économiques et chef de projet en ressources humaines chez Firmenich. Jusque-là, la nature était la principale ressource. L'élevage, les champs fournissaient l'essentiel et les récoltes donnaient lieu à des réjouissances. Ce labour était lié à la fête, à la communauté, au plaisir qui unissait les gens.

«Avec la révolution industrielle le plaisir a complètement disparu. C'était un milieu très égoïste qui n'a pas hésité à envoyer à la tâche les femmes et les enfants.»

L'exploitation a été combattue, des systèmes de protection des travailleurs ont été organisés et des progrès importants réalisés au cours du XXe siècle.

La dernière crise

Pourtant, au début des années nonante les secousses économiques ont ébranlé les certitudes. Le but des entreprises s'est affiché avec force: la survie et le profit. Si les employés y trouvent du plaisir, tant mieux. «Il

existe toutefois une reconnaissance implicite que le plaisir – on parle plutôt de satisfaction – joue un rôle important dans le fonctionnement du groupe. Mais on ne veut pas polluer l'entreprise par cette notion, on préfère la dissocier du quotidien pour ne pas risquer de ralentir la logique de rentabilité.»

Sont ainsi apparues des activités parallèles au travail, telles que soirées, séminaires, week-ends orientés et adaptés à l'objectif de profit de la société. Celle-ci en espère un retour puisqu'elle les finance. Mais l'employé ne choisit pas ces activités et n'y trouve pas forcément de la satisfaction.

«On peut parler de trois types de sociétés. L'autoritaire, probablement la plus courante, est celle qui exige, au risque de licencier si ça ne va pas. La patriarcale veut le bien-être de ses employés et s'emploie avec plus ou moins de succès à l'assurer. La moderne reconnaît implicitement son intérêt d'avoir un personnel satisfait. L'idéal serait que l'entreprise crée les condi-



Alain Salamin, chef de projet RH chez Firmenich: «Les entreprises doivent retenir leur personnel, l'employé doit évoluer avec son entreprise»



La Fête des vigneronne puise ses sources dans une époque où le labeur était lié à la fête, à la communauté, au plaisir qui unissait les gens. La nature était la principale ressource, et les récoltes donnaient lieu à des réjouissances.

tions nécessaires à l'épanouissement de l'employé. Elle offrirait, par exemple, un catalogue d'options de valeur équivalente, comme les horaires flexibles, dans lequel l'employé a la liberté et la responsabilité du choix.»

Le nouveau contrat

Les ressources humaines d'une entreprise ne doivent plus être jetables, mais renouvelables. «Un employé qui connaît son en-

treprise coûte moins cher, surtout quand certaines compétences se font rares. Les sociétés se retrouvent toutes face au même constat, elles doivent retenir leur personnel, seule «chose» qu'elles ne peuvent pas acquérir de façon simple et directe. La gestion des ressources humaines est l'un des grands défis du futur.» L'employé, lui, doit évoluer avec son entreprise: Marche, ou tu es sacrifié!

C'est un défi à vaincre. «On peut aussi trouver du plaisir dans cette logique-là, puisqu'on ne fera jamais la même chose pendant dix ans», insiste Alain Salamin. En revanche, «si l'on admet qu'il existe un lien entre la densité du plaisir et l'effort et le temps nécessaires pour y arriver, on peut s'interroger sur ce que cela signifie pour des entreprises, et la société en général, toujours plus tournées vers le court terme.»

Souffrance et libération

La littérature n'est pas riche en ouvrages sur le plaisir au travail. Quand on croit en tenir un, c'est pour découvrir les deux notions mises en opposition: après le travail vient le plaisir. «L'étymologie est significative, remarque Jean-Yves Pidoux, sociologue de la culture et organisateur du Cours public «Au cœur du plaisir» de l'Université de Lausanne: le terme travail est issu du bas-latin *tripalium* «instrument de torture à trois pieux.»

Françoise Messant, sociologue du travail, rappelle que pour bon nombre de personnes, les conditions du plaisir ne sont pas réunies au travail. Leur emploi représente le seul moyen de gagner leur pain. Quelle est la satisfaction de tant de travailleurs qui exercent des professions dites «petites», comme les nettoyeurs ou les caissiers des grandes surfaces? L'enquête publiée l'an dernier par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) dresse un bilan clair. Le stress est très répandu et pèse sur la santé des individus. La situation s'est aggravée ces dernières années et les conditions de travail sont loin d'y être étrangères.

«Le travail a toujours été socialement contradictoire», écrit Christophe Dejourné, psychiatre français, enseignant au Conservatoire National des Arts et Métiers, dans un article publié en juin 2000 par Le journal des psychologues. «Enjeu essentiel de la domination sociale, il est aussi un médiateur de l'émancipation. (...) L'injustice vis-à-vis du rapport au travail a été l'un des enjeux majeurs de la Révolution française. Depuis le XXe siècle, c'est par le truchement du travail que les femmes parviennent à s'affranchir de la domination des hommes. Cause de malheur, le travail est aussi parfois libérateur et moyen d'accomplissement de soi.»



Seul moyen de gagner son pain et source de libération: le travail a toujours été socialement contradictoire.



La bonne personne au bon poste

L'ambiance de travail devrait changer dans l'administration vaudoise. Le Service du personnel de l'Etat (SPEV) prend des mesures dans ce sens, comme la mise en place du bureau du recrutement et de la mobilité. «Notre préoccupation est qu'il y ait une meilleure adéquation entre une personne et le poste qu'elle occupe», explique Dominique Hayoz, responsable de la division ressources humaines. «Quand on confie davantage de responsabilités à un employé, la motivation augmente. Qui dit responsabilités, dit compétences. Mais beaucoup de gens se connaissent mal et se situent difficilement par rapport à ce qui leur est demandé. Or, si les compétences sont bien utilisées, il y a aussi motivation, et, en fin de compte, performance au travail.»

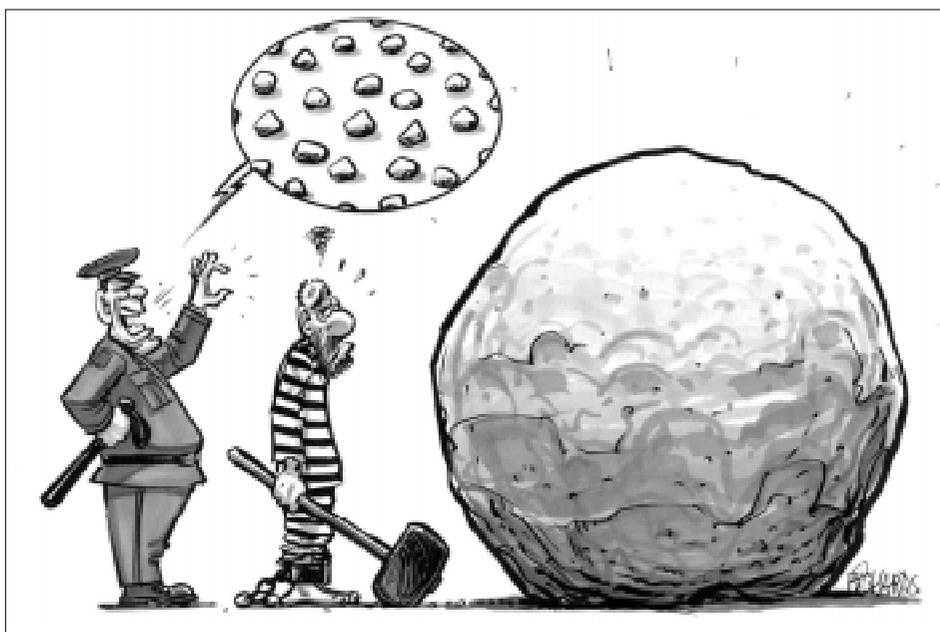
La division des ressources humaines développe des moyens concrets. Ainsi, un entretien d'appréciation comprend un questionnaire qui cerne les capacités et les intérêts professionnels de l'employé. La répartition des charges, la situation des locaux, le contact avec

les usagers, les possibilités de formation, la clarté des objectifs fixés, notamment, entrent dans le jeu complexe des motivations. L'entretien d'appréciation les met en lumière.

Favoriser le dialogue

«Nous cherchons aussi à améliorer la circulation de l'information, du cadre à l'employé, mais surtout de l'employé au cadre. Les employés ne peuvent pas s'exprimer suffisamment. Par ailleurs, il n'y a pas assez de retour. Trop de chefs hésitent à donner leur point de vue au personnel.» Reste à l'employé la responsabilité de découvrir ses propres motivations au travail. La confrontation avec une autre personne est nécessaire, c'est l'intérêt de l'entretien. «Pour ma part, insiste Dominique Hayoz, je suis partisan de l'évolution des employés. Quand on adhère à un service, on a tendance à s'identifier à lui, et on évolue en même temps. C'est dire combien il est important que chaque employé occupe le bon poste.»

A l'instar du secteur privé, le service public voit son avenir dans les ressources humaines. «C'est à la direction, aux cadres de s'y intéresser, de réaliser que le personnel d'une entreprise ou d'un service est sa principale richesse. N'est durable que ce qui a été réfléchi sur le long terme.»



Dans l'administration: la qualité sous pression

Les fonctionnaires vaudois ont souffert des restrictions budgétaires. Ils n'en sont pas encore sortis. Quelques points de vue recueillis au hasard confirment que la surcharge nuit à la qualité du travail, donc au plaisir qu'on en tire.

«Je suis toujours content de venir à mon bureau, dit avec un large sourire cet adjoint au Service des bâtiments, mais avec tout ce qui nous est demandé de toutes parts, nous commençons à ressentir un certain ras-le-bol.»

Jacques Faerber, adjoint administratif au Service des transports fait le même constat. «Je suis motivé, mais il est vrai que nous croulons sous le nombre de demandes. Il faut répondre à tout, toujours plus vite. J'ai l'impression que chacun est cloisonné dans son domaine. Nous n'avons plus le temps de coordonner. La machine s'emballe, au détriment de la qualité.»

L'archéologue Catherine May Castilla occupe un poste à mi-temps. Pour elle, il n'y a pas de surmenage. «Je suis ravie de faire ce métier. Je n'avais plus en-

vie de travailler sur les fouilles, je m'occupe maintenant de muséographie, de recherche et de communication au grand public, je le fais avec grand plaisir.»

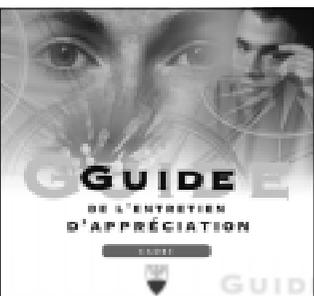
Pour l'archéologue cantonal, Denis Weidmann, «le plaisir existe, il peut même être intense. Mais ce n'est pas un état permanent, à cause de la surcharge et du caractère irrationnel de nombreuses tâches administratives. Il y a une déshumanisation des rapports, nous devenons des machines qui exécutent des tâches dont nous ne voyons pas très bien l'utilité.»

Sentiment d'être utile

A la Santé publique, Marie-Antoinette Desgraz est secrétaire du médecin cantonal. Son travail l'enthousiasme. «Il est varié, intéressant, nous traitons de sujets toujours plus passionnants.

Les gens nous interpellent davantage que naguère, nous les guidons, nous les aidons, nous avons le sentiment d'être utiles. Le plaisir disparaît quand il y a trop à faire. Si nous manquons de temps, qu'il faut toujours tout faire trop vite, la qualité s'en ressent.»

Francis Weber est entré au Service de justice, de l'intérieur et des cultes il y a deux mois, comme responsable de la division planification et logistique. Il ne regrette pas d'avoir quitté son poste de cadre dans le privé. «Mon cahier des tâches comprend une large palette d'activités. Je suis en train de mettre au point un programme qui facilitera la transparence et l'efficacité dans le Service. J'ai la possibilité d'être créatif et ça me stimule. La seule chose qui pourrait nuire à mon plaisir, c'est de n'être pas compris par mes collaborateurs.»



Travail et santé

«Le plaisir et les motivations renaissent lorsque le travail devient un moyen de créativité et de reconnaissance sociale»

«Pour la plupart des gens, le travail est en premier lieu un facteur favorable au maintien de la santé», dit Viviane Gonik, ergonomiste à l'Institut universitaire romand de santé au travail. Si certaines conditions ne sont pas remplies, les tensions augmentent, la fatigue s'installe, qui devient avec le temps un épuisement chronique et nuisible à la santé.

Les facteurs de risques sont multiples: surcharge de directives, manque de temps pour assimiler les changements, mauvaise communication, par exemple.

Un équilibre menacé

On réduit peu à peu les activités de loisirs pour mener une vie de plus en plus passive, bientôt limitée à son travail (voir graphique ci-contre). On rentre le soir, on s'effondre devant un abêtissant programme de télévision. «Le surmenage est tel qu'il faut un effort psychique important pour se remettre chaque jour dans le bain. Ne rien faire d'intéressant permet de ne pas couper avec le travail, donc de ne pas avoir à reconstruire cet effort psychique le lendemain.» Toutefois, certaines conditions de travail sont des facteurs de protection. Par exemple, l'autonomie décisionnelle, les possibilités de développement personnel, la créativité, la reconnaissance de ses pairs, l'utilité du travail accompli.

L'équilibre entre facteurs de risques et facteurs de protection est menacé par des tensions extérieures au tra-

vail, une santé fragile. L'employé réagit comme il le peut, s'organise des répits, l'absentéisme en est un. «On voit aussi fleurir les troubles musculo-squelettiques comme les tendinites et les maux de dos, les douleurs dans la nuque.»

Capacité de s'adapter

La prévention passe par la diminution des facteurs de stress. Les éléments qui font qu'on a du plaisir au travail sont liés à l'environnement professionnel. C'est celui-ci qu'il faut revoir. Par exemple, «le discours sur la flexibilité ne correspond pas à ce que souhaitent les gens parce qu'ils y perdent

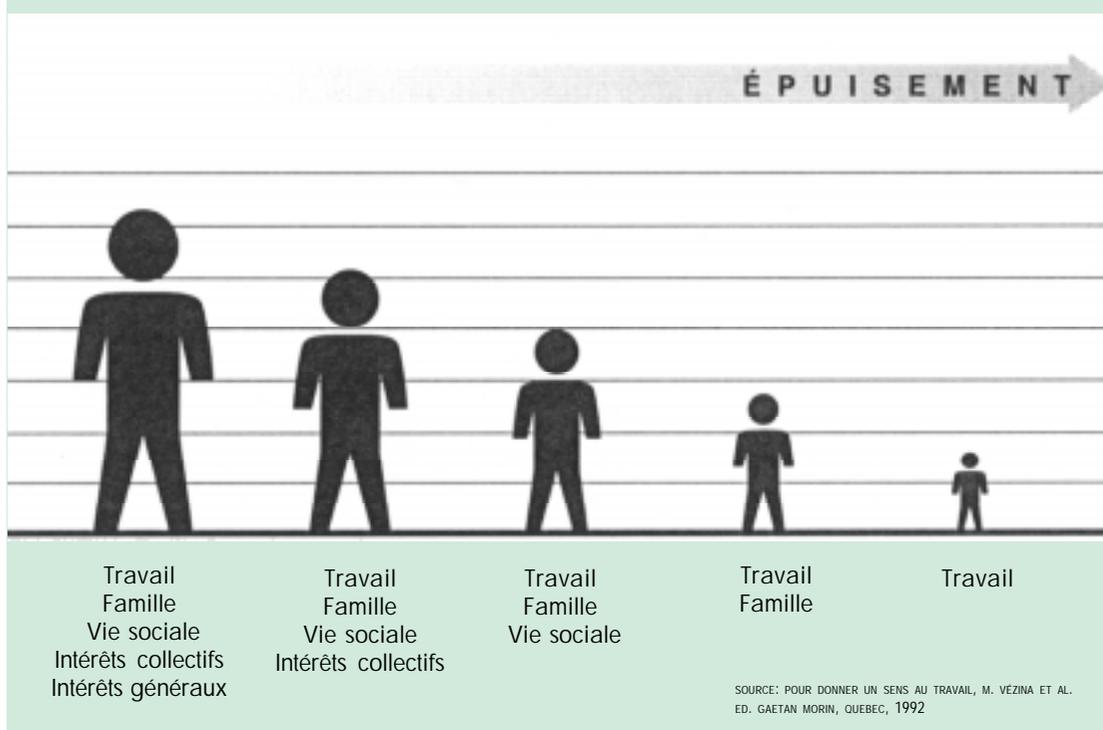
leur marge de manœuvre. Le plaisir, les motivations renaissent lorsque le travail devient un moyen de reconnaissance sociale, un lieu de créativité, lorsqu'on a le sentiment de faire de la belle ouvrage.»

L'environnement professionnel peut-il changer? La situation n'est-elle pas désespérée? «Non, proteste Viviane Gonik, tout change tout le temps et je suis très confiante en la nature humaine qui trouve toujours la capacité de s'adapter. Il s'agit de prendre conscience du fait que l'évolution est permanente, puis de trouver son équilibre à partir de ce constat.»



Viviane Gonik, ergonomiste à l'Institut universitaire romand de santé au travail.

L'effet de l'épuisement au travail sur la vie personnelle



Selon une étude québécoise, à mesure que l'épuisement lié au travail augmente, la personne réduit progressivement ses activités et ses intérêts personnels pour mener une vie de plus en plus passive qui se limite à son travail.

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Délai de candidature: 21 février 2001

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Chef-fe (Adjoint B) de l'Office cantonal du registre du commerce à Moudon 100%

Mission: assumer la direction de l'Office en veillant à la qualité de prestations vis-à-vis de ses partenaires et du public dans le respect des dispositions légales (cl. 27-30).

Profil: licence en droit avec quelques années de pratique en matière de conduite de personnel et de gestion financière au sein d'une entreprise ou de l'administration. Personnalité dynamique et visionnaire ayant un sens aigu de l'organisation et à même de motiver une vingtaine de collaborateurs/trices.

Renseignements: M. François Kern, tél. 021/316 15 11.

Adresse: réf. 2552, Secrétariat général de l'ordre judiciaire, M. François Kern, Palais de justice de l'Hermitage, Rte du Signal 8 - 1014 Lausanne.

Analyste-comptable (adjoint-e C) au sein de l'Office du juge d'instruction cantonal 50%

Mission: analyser des documents comptables, assister les magistrats instructeurs dans le cadre d'enquêtes pénales et d'expertises comptables, reconstituer des comptabilités et procéder à leur analyse (cl. 24-28).

Profil: titre universitaire avec pratique de 3 ans environ dès l'obtention du titre; licence HEC ou diplôme fédéral de comptable contrôleur/euse de gestion ou titre équivalent. Expérience professionnelle de quelques années dans les domaines économiques et comptables; connaissance approfondie de l'informatique dans le domaine comptable.

Particularité: engagement pour un an, renouvelable pour une durée indéterminée.

Renseignements: M. J. Antenen, tél. 021/316 64 72.

Adresse: réf. 2315, M. le Juge d'instruction cantonal, R. du Valentin 34 - 1014 Lausanne.

Substitut-e B au sein de l'Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Nyon 100%

Mission: assiste le préposé dans la direction de l'Office et l'exécution forcée et le remplace durant ses absences (cl. 23-25).

Profil: brevet de capacité de préposé-e aux offices de poursuites et faillites. Pratique professionnelle d'environ 8 ans dès l'obtention du CFC. Sens de l'organisation et aptitude à diriger du personnel.

Renseignements: M. François Leresche, tél. 022/361 47 57.

Adresse: réf. 2568, Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Nyon, M. François Leresche, Av. Reverdil 2 - 1260 Nyon.

Huissier-ère au sein du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois à Yverdon 50%

Mission: accueille et renseigne le public; assure le service d'audience; exécute divers travaux administratifs; appelé-e à fonc-

tionner lors des audiences du Tribunal de prud'hommes en début de soirée (cl. 12-15).

Profil: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique. Ou pratique professionnelle de 10 ans environ dès la majorité. Aptitude à communiquer aisément, capacité à gérer des situations difficiles; connaissances informatiques.

Renseignements: M. F. Knecht, tél. 024/424 60 20.

Adresse: réf. 2549, Tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois, M. F. Knecht, R. des Moulins 8 - 1400 Yverdon-les-Bains.

Employé-e d'administration au sein du Tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois à Yverdon 50%

Mission: assiste le chef de chancellerie du Tribunal des prud'hommes dans le traitement des dossiers; activité pouvant occasionnellement se prolonger jusqu'en fin d'après-midi ou en début de soirée lors des audiences du Tribunal de prud'hommes (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique.

Renseignements: M. F. Knecht, tél. 024/424 60 20.

Adresse: réf. 2550, Tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois, M. F. Knecht, R. des Moulins 8 - 1400 Yverdon-les-Bains.

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

(2 postes) Concepteur/trice en informatique au sein du Centre informatique de l'UNIL 100% (éventuellement à temps partiel)

Mission: participe à l'étude préalable et à l'analyse des applications administratives de l'UNIL (comptabilité, ressources humaines, gestion des étudiant-e-s); prend part aux développements des applications administratives; participe activement aux séances de travail avec les responsables utilisateurs, les mandataires externes et les autres informaticien-ne-s du groupe de développement (cl. 23-26).

Profil: titre universitaire, diplôme ETS, brevet fédéral d'analyste programmeur/euse ou titre jugé équivalent avec environ 2 ans de pratique en qualité d'analyste programmeur/euse. Ou diplôme fédéral d'informaticien-ne de gestion ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 10 ans de pratique dans l'informatique dont 5 ans comme analyste programmeur/euse. Compétences techniques en système de gestion de bases de données relationnelles; maîtrise d'un ou plusieurs langages de programmation (3^e et 4^e génération); autonomie, esprit méthodique, rigueur, sens du service, esprit de collaboration, discrétion. Connaissances en comptabilité, SAP et connaissances d'anglais technique et d'allemand bienvenues.

Renseignements: M. Akram Hajjaoui, tél. 021/692 22 53.

Adresse: réf. 2569 et 2570, Bureau de gestion du personnel de l'Université - BRA - 1015 Lausanne.

Maître/sse d'enseignement professionnel B ou Maître/sse d'enseignement professionnel B en formation au sein de l'Ecole Technique – Ecole des Métiers Lausanne **100%**

Mission: enseignement des branches professionnelles et pratiques aux classes d'informaticien-ne-s.

Profil: formation d'ingénieur-e HES (ETS) en informatique ou électronique ou titre jugé équivalent avec expérience industrielle d'environ 2 ans. Diplôme ou certificat d'aptitudes pédagogiques (possibilité de formation en cours d'emploi). Expérience confirmée en micro informatique; maîtrise des outils bureautiques; bonnes connaissances de la programmation; connaissances des systèmes de gestion de bases de données et en électronique (mesures et fabrication). Personnalité ouverte appréciant le contact avec les jeunes, esprit critique, désir d'évoluer.

Renseignements: M. Pierre Aubert, tél. 021/316 99 75 ou via e-mail: pierre.aubert@etml.vd.ch.

Adresse: réf. 2573, Ecole Technique – Ecole des Métiers, M. Robert Besançon, R. de Sébeillon 12 – 1004 Lausanne.

Maître/sse d'enseignement professionnel B ou Maître/sse d'enseignement professionnel B en formation au sein de l'Ecole Technique – Ecole des Métiers Lausanne **100%**

Mission: enseignement des branches professionnelles et pratiques aux classes d'informaticien-ne-s.

Profil: formation d'ingénieur-e HES (ETS) en informatique ou électronique ou titre jugé équivalent avec expérience industrielle d'environ 2 ans. Diplôme ou certificat d'aptitudes pédagogiques (possibilité de formation en cours d'emploi). Expérience confirmée en micro informatique; bonnes connaissances en matière de configuration et de dépannage d'ordinateurs et de périphériques; bonnes connaissances de la programmation, des systèmes de gestion de bases de données et des systèmes d'exploitation (DOS, Windows, Linux). Personnalité ouverte, appréciant le contact avec les jeunes, esprit critique, désir d'évoluer.

Renseignements: M. Pierre Aubert, tél. 021/316 99 75 ou via e-mail: pierre.aubert@etml.vd.ch.

Adresse: réf. 2572, Ecole Technique – Ecole des Métiers, M. Robert Besançon, R. de Sébeillon 12 – 1004 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein du Service de la formation professionnelle (secteur finances et économat) **100%**

Mission: assurer le secrétariat du chef du secteur finances et économat; saisir des données comptables (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique professionnelle. Bonne rédaction et maîtrise des outils informatiques (Word, Excel). Aisance dans le traitement de pièces comptables et décomptes divers. Esprit de collaboration, précision, discrétion (cl. 10-12).

Renseignements: M. André Guyaz, tél. 021/316 63 24.

Adresse: réf. 2551, Service de la formation professionnelle, M. André Guyaz, R. St-Martin 24 – 1014 Lausanne.

Maître/sse d'enseignement professionnel B en formation auprès du Centre professionnel du Nord vaudois, Ecole technique de Sainte-Croix **100%**

Mission: enseignement pratique et théorique aux apprenti-e-s informaticien-ne-s et médiamaticien-ne-s ainsi qu'aux technicien-ne-s en informatique, dans l'un ou plusieurs des domaines suivants: Internet (configuration, conception de sites); réseaux (installation, maintenance); programmation (Visual Basic, C++, Java, Pascal); gestion

de projets (méthodologie, planification, CASE tools); bases de données (modélisation, Access, SQL) (cl. 22-24).

Profil: diplôme d'une école technique supérieure, inscription au REG B, diplôme de l'ESCEA, brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures ou titre jugé équivalent avec environ 2 ans de pratique. Ou diplôme d'une école supérieure d'arts appliqués ou titre jugé équivalent avec environ 4 ans d'expérience. Formation d'ingénieur-e ETS en informatique ou titre jugé équivalent.

Renseignements: Mme Martine Habegger, tél. 024/454 23 45.

Adresse: réf. 2558, Centre professionnel du Nord vaudois, école technique de Sainte-Croix, Av. de la Gare 14 – 1450 Sainte-Croix.

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Employé-e d'administration au sein de la Police cantonale **100%**

Mission: seconde administrativement la Direction et le personnel de brigade; assure la permanence téléphonique; assiste le personnel de la brigade pour l'organisation des refoulements (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique. Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, FileMaker Pro). Discrétion, casier judiciaire vierge.

Particularité/avantages: véhicule recommandé (absence de transport public à proximité); restaurant d'entreprise à disposition.

Renseignements: M. F. Aubert, tél. 021/644 86 01.

Adresse: réf. 2559, Police cantonale – Ressources Humaines, M. Frédéric Dupuis, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne.

Employé-e d'exploitation spécialisé-e ou Ouvrier/ère au sein du Service des automobiles et de la navigation **100%**

Mission: assurer la réception, le stockage et la livraison des plaques d'immatriculation des véhicules; activité constituée essentiellement de manutention complétée par des tâches de gestion et de contrôle. Classement et stock des plaques d'immatriculation neuves et usagées, vérification des inventaires de plaques disponibles et approvisionnement des unités du service chargées de l'immatriculation des véhicules. Réception et conditionnement des plaques déposées en consigne et destruction des plaques périmées.

Profil: CFC requérant un an et demi ou 2 ans de formation, ou pratique professionnelle de 8 ans en règle générale dès la majorité. Occupe un poste nécessitant des connaissances spéciales ou impliquant des responsabilités particulières. Formation de magasinier/ère, expérience en gestion de stock; pratique de l'informatique; sens des responsabilités. Personne robuste jouissant d'une bonne santé (manutention, station debout prolongée, déplacements fréquents).

Particularité/avantages: poste d'une durée de 6 mois; restaurant d'entreprise à disposition.

Renseignements: M. Daniel Mazzoleni, tél. 021/316 88 21.

Adresse: réf. 2561, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, Case postale – 1014 Lausanne.

DEC Département de l'économie

Adjoint-e A ou B (Secrétaire général-e adjoint-e) au Secrétariat général **100%**

Mission: sur délégation du Secrétaire général et en étroite collaboration avec lui, le/la titulaire sera chargé-e de diriger administrativement l'état-major départemental; de superviser l'organisation du

Département, les relations avec les services et d'assurer un reporting régulier; d'assister la Conseillère d'Etat en sa qualité de membre du gouvernement et de Cheffe de département; de coordonner la fonction informatique.

Profil: titre universitaire avec pratique de 8 ans en règle générale dès son obtention; licence HEC ou en droit de préférence.

Expérience réussie en matière de coordination ou gestion de projets, bonne connaissance du fonctionnement des institutions. Connaissance des systèmes d'informations, maîtrise des outils informatiques, aisance rédactionnelle. Esprit d'initiative, excellente capacité d'analyse et de synthèse, aptitude à la communication, esprit d'équipe.

Renseignements: M. Vincent Hort, tél. 021/316 60 05 ou M. Marc Bonzoms tél. 021/316 62 78.

Adresse: réf. 2574, Département de l'économie, Secrétariat général – Ressources Humaines, M. Marc Bonzoms, Caroline 11 – 1014 Lausanne.

Ingénieur-e B ou C (Chef-fe de la Station d'arboriculture à Marcelin) au sein du Service de l'agriculture **100%**

Mission: diriger la Station cantonale d'arboriculture de Marcelin; collaborer à la formation professionnelle en arboriculture fruitière et participer à l'enseignement; organiser, planifier et superviser la formation continue; organiser la surveillance des maladies et des ravageurs de vergers; diriger un service de renseignements et collaborer à la rédaction de bulletins d'avertissement; planifier et superviser la conduite d'essais, recherches et expérimentations sur le plan variétal, des techniques culturales et de la lutte antiparasitaire préventive et curative; diriger différentes tâches administratives (établissement et gestion du budget, participation à la mise à jour de la législation) en relation avec les activités de la Station; collaborer avec les institutions et les organisations professionnelles.

Profil: diplôme d'ingénieur-e EPF, inscription au REG A ou titre jugé équivalent avec pratique professionnelle quelques années. Ou diplôme d'ingénieur-e ETS, inscription au REG B avec quelques années de pratique.

Renseignements: M. Philippe Chapuis, tél. 021/802 22 67.

Adresse: réf. 2554, Service de l'agriculture, M. Olivier Dunant, R. Caroline 11 – 1014 Lausanne.

DFIN Département des finances

Contrôleur/euse d'impôt C auprès de l'Office d'impôt et recette de district de Lausanne-Ville **100%**

Mission: traitement d'environ 1000 dossiers pour la taxation ordinaire des personnes physiques à savoir: contrôle, taxation des déclarations d'impôt, analyse et traitement des réclamations en 1^{ère} instance, gestion administrative des dossiers; traitement des dossiers relevant du domaine du droit de mutation et des successions et donations pour les dossiers relevant de l'imposition régie par la LSMD (cl. 14-16).

Profil: pratique professionnelle d'environ 3 ans en qualité de contrôleur/euse d'impôt D, ou CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique professionnelle de 6 ans environ dans des activités comptables, fiscales ou bancaires (titres).

Conscience professionnelle, ouverture d'esprit, polyvalence, aptitude à apprendre rapidement.

Renseignements: M. Eric Horisberger, tél. 021/316 22 01.

Adresse: réf. 2548, Administration cantonale des impôts, Service du personnel et de la formation, Mme Dominique Erassas, Jomini 8 – 1018 Lausanne.

Employé-e principal-e d'administration au sein du Service du personnel **80%**

Mission: assister le chef de projet «Coordination des Apprentis» dans ses missions et assurer les tâches de secrétariat: correspondance, prise de PV, réception téléphonique et gestion des dossiers de futur-e-s apprenti-e-s. Accueil des candidat-e-s apprenti-e-s lors de séances d'information ou de tests (cl. 14-16).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique professionnelle. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise du français écrit; très bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint). Aisance et facilité d'adaptation à de nouveaux logiciels informatiques.

Renseignements: M. Pascal Savary, tél. 021/316 19 29.

Adresse: réf. 2381, Bureau du recrutement et de la mobilité, Mme Cristina van Eck, R. Caroline 4 – 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein du Service du personnel **50%**

Mission: renforcer l'équipe des «mutations salaires» et «assurances sociales»; collaborer au secrétariat de la section Administration du personnel; participer au développement de certains projets de cette section (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique professionnelle. Sens de l'organisation, esprit d'initiative et d'équipe.

Renseignements: M. Pierre-Etienne Bertholet, tél. 021/316 19 39.

Adresse: réf. 2547, Service du personnel, M. Pierre-Etienne Bertholet, R. Caroline 4 – 1014 Lausanne.

DINF Département des infrastructures

Archéologue au sein du Service des bâtiments (section monuments historiques et archéologie) **100%**

Mission: responsabilité de l'inventaire des sites archéologiques, tenue à jour de la carte archéologique cantonale; prospection et surveillance des sites; identification des atteintes; prescription de mesures de sauvegarde; direction d'interventions et de recherches; études et publications (cl. 22-25).

Profil: titre universitaire; formation complète en archéologie (spécialisation en pré-protohistoire, ou époque gallo-romaine ou époque médiévale); expérience pratique dans le domaine des investigations et de la documentation archéologique. Pratique de l'informatique appliquée à la documentation archéologique; connaissance de l'allemand; permis de conduire.

Renseignements: M. Denis Weidmann, tél. 021/316 73 29.

Adresse: réf. 2557, Service des bâtiments, Monuments historiques et archéologie, M. Denis Weidmann, Place de la Riponne 10 – 1014 Lausanne.

Cantonnier/ère des routes cantonales auprès du Voyer du 1^{er} Arrondissement à Nyon **100%**

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaires irréguliers); entretenir les chaussées et leurs annexes; surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé-e de 20 ans au moins, au bénéfice d'un permis C et d'un permis de conduire; aptitude à travailler à l'extérieur (seul ou en équipe); expérience d'une activité en plein air (bâtiment, génie-civil, agriculture ou foresterie); sens des responsabilités, esprit d'initiative; jouir d'une excellente santé.

Particularité: être domicilié-e impérativement à St-Cergue, Arzier et environs.

Renseignements: M. René Isoz, tél. 022/361 38 32.

Adresse: réf. 2556, Service des routes, Voyer du 1^{er} Arrondissement, M. René Isoz, Rte des Tattes-d'Oie 93, Case postale 2658 – 1260 Nyon 2.

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Employé-e de musée qualifié-e au sein du Musée cantonal des Beaux-Arts (Palais de Rumine) 100%

Mission: accueil des visiteurs et réception des appels téléphoniques. Rapports journaliers et dossier d'exposition; gestion du stock du musée et participation au travail administratif. Remplacements de surveillance (disponibilité un week-end sur trois et les jeudis jusqu'à 20 heures) (cl. 10-12).

Profil: CFC (requérant au moins 3 ans d'apprentissage) jugé utile à l'exercice de la fonction ou titre jugé équivalent. Connaissances professionnelles en rapport avec la fonction. Sens des responsabilités, aisance dans les contacts; connaissances linguistiques, aptitude à effectuer des tâches administratives (facturation) et à tra-

vailer avec l'argent. Bonne présentation et intérêt pour le domaine culturel.

Renseignements: M. Yvan Mamin, tél. 021/316 34 52.

Adresse: réf. 2571, Musée cantonal des Beaux-Arts, Place de la Riponne 6, CP 403 – 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein du Service pénitentiaire 50%

Mission: intégré-e au sein d'une petite équipe, le/la titulaire est actif/ve dans le domaine de la comptabilité centrale du Service pénitentiaire et plus particulièrement de la facturation et de l'encaissement de créances. Collabore au suivi administratif de divers dossiers en relation avec les finances du service (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique. Intérêt pour les chiffres et connaissances de base en matière comptable. Maîtrise des outils informatiques. Rigueur, précision, capacité d'adaptation et esprit d'équipe.

Renseignements: M. Jean-Yves Girod, tél. 021/316 48 14.

Adresse: réf. 2563, Service pénitentiaire, M. Jean-Yves Girod, R. Cité-Devant 14 – 1014 Lausanne.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bureau du recrutement et de la mobilité
Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.



PRESSE

Accusation de «racisme ordinaire» à La Sarraz

Le Conseil suisse de la presse désapprouve *Le Matin*

«Viré de l'école parce qu'il est noir». Ce titre du Matin du 16 mars 2000 a motivé un recours auprès du Conseil suisse de la presse, qui donne tort au journal.

Les enseignants et les autorités communales de La Sarraz ont vu rouge, le 16 mars 2000, lorsque *Le Matin* les accusait d'avoir cédé, sinon d'avoir participé à une cabale raciste. L'affichette, le titre principal et l'article du journal donnaient à penser que le déplacement d'un élève noir du collège de La Sarraz vers un autre établissement avait pour motif principal la couleur de sa peau. Par la suite, divers articles, dans *Le Matin* et dans d'autres journaux, ont montré qu'il s'agissait d'une mesure correcte, qui aurait vraisemblablement dû être prise de la même manière si l'élève avait été de race blanche. Néanmoins, la première impression produite par l'article du 16 mars n'était pas effacée, d'autant plus que *Le Matin* n'avait

pas formellement rectifié son interprétation des faits.

Se sentant accusés de racisme, les enseignants de La Sarraz, soutenus par la Société pédagogique vaudoise, ont fait appel au Conseil suisse de la presse, qui est l'autorité des journalistes en matière de déontologie professionnelle. La prise de position de ce conseil, publiée le 8 décembre 2000, leur donne largement raison.

Le Conseil suisse de la presse estime que l'ensemble de l'article incriminé se nourrit de la thèse de la cabale raciste, «sans que le lecteur soit en mesure d'imaginer une explication différente ou complémentaire». Il juge que cet article contrevient notamment aux chiffres 1 et 3 de la «Déclaration

des droits et devoirs des journalistes». Le chiffre 1 exige de «rechercher la vérité», et le chiffre 3 de «ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels».

Le Conseil suisse de la presse indique que les enseignants ne sont pas seuls à avoir subi un tort. En effet, écrit-il, «la Municipalité et les parents (...) sont en situation de se sentir atteints par des accusations gratuites et bruyamment proclamées de «racisme ordinaire».

LR

• Le texte intégral de la prise de position du Conseil suisse de la presse (6 pages) peut être consulté sur l'internet, à l'adresse www.presserat.ch (prise de position 39/2000).

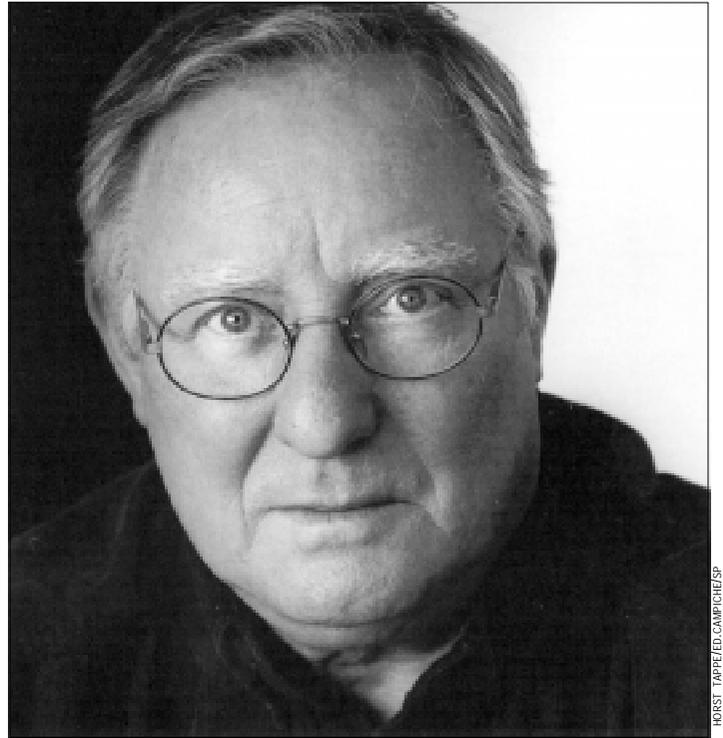


Alexandre Voisard

défriche

les rumeurs du monde

Aux côtés de la poésie, dont le fameux Liberté à l'Aube, Alexandre Voisard (photo) s'est attaché à peindre le réel dans l'imaginaire à travers la prose et de courts récits. Au rendez-vous des alluvions marque quinze ans de carnets de route.



HERNST - TAPPEL/ED. CAMPICHE/SP

Poète jurassien aimant à musarder au gré de nombreuses promenades, Alexandre Voisard publie ses carnets (1983-1998). Ils se composent à la fois de poèmes et de courts textes inspirés de ses balades à travers la campagne et les bois, de voyages en train, d'impressions grappillées dans des villes, ou encore de rêves. Le titre de son recueil n'est pas sans suggérer une proximité sonore avec le terme d'allusions, ici poétiques. On pense à celles qu'il trouve en observant les teintes changeantes de la forêt, le mouvement des arbres au printemps, le spectacle des fleurs ou l'activité des oiseaux aux noms familiers. Des allusions qui parcourent les pages de ces carnets, comme le murmure du tout-venant que capte l'écriture. Ainsi de la nature, déjà évoquée, dont l'écrivain fait entendre, dans maints de ses poèmes, les sonorités feutrées de la conversation espiègle qu'il entretient avec elle.

Dialogue avec le monde

Exerçant sans hâte une sensibilité à l'affût de l'imprévu, le poète cherche à se mettre au diapason du monde et à en percevoir l'écho subtil lors de moments propices. Sans âpreté ni indolence, avec des mots simples et justes, il dessine la géographie intérieure des lieux qu'il a parcourus et des sons qu'il a entendus. Nouant un dialogue muet avec les choses comme avec les êtres afin de pénétrer ce mystère de la vie que scrutent inlassablement ses textes. On le retrouve ainsi intrigué dans un train, à sonder les gestes énigmatiques d'une femme assise en face de lui, sans que des paroles ne s'échangent. Pour notre bonheur l'imagination y supplée, réussissant à insuffler de la poésie au creux de tels instants.

Des instants qui, à l'image des alluvions de

ce livre, tels des agglomérats de paysages, de couleurs, de senteurs et de feuilles, deviennent autant de fragments de la réalité charriés jusqu'à la conscience du poète: «un jour les larmes devinrent pluie/Tandis que l'eau du ciel devenait rizière.» N'assiste-t-on pas à une métamorphose du monde sensible qui s'accomplit grâce à la présence du poète? Et si celui-ci évoque abondamment le règne végétal et animal, il ne néglige pas pour autant les hommes, comme l'attestent ces pages d'une tendresse pudique, que l'écrivain jurassien consacre à l'amitié en relatant ses deux rencontres avec un autre poète, René Char.

Certes, on pourrait craindre que la poésie d'Alexandre Voisard ne s'éloigne trop du réel et ne se réfugie dans le seul imaginaire. Ce serait oublier combien les mots s'efforcent ici de capter et de restituer la vie vécue. On pense évidemment à ceux qui disent les saisons ou qui s'émerveillent des bourgeonnements des feuilles, ou à d'autres qui s'étonnent de la présence précoce des abeilles et des bourdons en février, sans oublier ceux qui endossent parfois le noir pour pleurer la mort d'un ami.

Un exercice au quotidien

Et s'ils nous absorbent dans une perspicace contemplation, c'est qu'on sent palpiter, tout au long de ces carnets, l'émotion à l'unisson du réel. Au point que le lecteur, résistant à tout empressement distrait, se sentira peut-être invité à aller lui-même à sa propre rencontre. Car quand le réel et l'imagination se croisent, comme c'est le cas chez Alexandre Voisard, la poésie se montre reconnaissante à l'égard de ceux qui savent prêter attention au quotidien; «on

peut fréquenter la poésie, la pratiquer comme une pure ascèse balisant des voies vers un ailleurs. Mais on peut aussi l'exercer dans le quotidien en un travail concret sur les mots qui est aussi un travail sur soi. Cet exercice, alors, tient assurément éveillé, il constitue la meilleure des chances d'entendre et de déchiffrer les rumeurs du monde.»

Maurice Sierro, membre du Comité de lecture de La Gazette

Alexandre Voisard, *Au rendez-vous des alluvions. Carnets 1983-1998*. Editions Bernard Campiche, 2000, 474 p.

Quatorze ans d'édition littéraire

Les Editions Campiche viennent de sortir un catalogue général retraçant leurs publications de 1986 à 2000.

Précédés d'une courte nouvelle de Jean-François Sonnay, intitulée *La Lettre*, tous les titres édités par Bernard Campiche depuis l'année de la première aventure éditoriale figurent dans ce catalogue.

Un commentaire de presse, ainsi que de magnifiques portraits d'auteurs complètent la présentation des oeuvres d'Anne Cunéo, Sylviane Roche, Jean-Louis Kuffer, Michel Bühler, pour n'en citer que quelques-uns.

Commande: Ed. Bernard Campiche, Grand-Rue 26, 1350 Orbe, tél. 024/441 08 18. E-mail: bcampiche@vtxnet.ch



Réseau des écoles en santé

Du sport à la gestion du stress, Chantepierre propose une promotion globale de la santé

Le 20 décembre dernier, les écoles vaudoises de soins infirmiers, sages-femmes et techniciens-nes en salle d'opération de Chantepierre fêtaient leur entrée dans le Réseau suisse des écoles en santé. Une première dans le paysage romand des professions soignantes.

Quel chemin parcouru depuis la création de l'École de gardes-malades en 1932 par l'Hôpital cantonal et l'actuelle institution de Chantepierre regroupant trois écoles de soins, séparées administrativement du CHUV depuis 1985. Les professionnels de la santé ont remplacé les «demoiselles» laïques appelées à renforcer les rangs des diaconesses s'occupant des malades. L'école s'est donné une nouvelle impulsion dès les années 80: définir une philosophie de travail pour l'enseignement et la vie institutionnelle. Et prolonger cette réflexion sur le bien-être des étudiants et du personnel administratif.

Concrétiser un concept

«Une école de soins qui veut promouvoir la santé dans ses propres murs paraît une évidence, souligne Anne Bonvin, responsable des affaires estudiantines de Chantepierre. Encore faut-il rassembler tous les acteurs de l'école autour de cette idée et la concrétiser.»

Un Groupe Bien-être et santé, privilégiant une approche communautaire, est créé en 1998. L'école peut déjà compter sur plusieurs ressources opérationnelles: une infirmière-conseillère en santé, un nouveau

poste de responsable aux études, des conseillers aux études, ainsi qu'un comité d'étudiants. Pour «nouer la gerbe», autrement dit cerner les besoins prioritaires des étudiants et les faire participer à des actions concrètes, il reste à trouver un point d'ancrage. Le Groupe Bien-être et santé réunit alors des représentants des différentes structures existantes dans les trois écoles, qui identifient deux problèmes principaux: le stress lié à une surcharge de travail dans les études, et à la charge émotionnelle durant

les stages; ainsi qu'un manque d'activités sportives et récréatives à Chantepierre. Deux groupes d'étudiants de dernière année reçoivent alors le mandat d'imaginer des solutions. L'entraide par des pairs est retenue pour la gestion du stress aux études; un catalogue – version papier et borne informatique – recensera les lieux de détente de la région lausannoise pour répondre au besoin d'information des étudiants. La mise sur pied de ces deux projets suppose pour Chantepierre l'apport de moyens



Anne Bonvin (au centre), responsable des études à Chantepierre, profite de la pause-café pour dialoguer avec les élèves.

externes, notamment financiers. Les trois écoles déposent en juin 2000 une demande d'adhésion au Réseau suisse des écoles en santé, coordonné par la Fondation Radix (voir encadré), et signent en août une convention d'entrée, à travers laquelle elles s'engagent à suivre leur programme de promotion de la santé durant deux ans.

Les critères de l'OMS

Adhérer aux principes des écoles en santé implique de considérer l'institution selon une approche systémique: la philosophie de vie propre à l'école se définit à travers son organisation sociale et les interactions de ses membres. Dans une conception globale de la santé où les aspects physiques, psychiques, relationnels et environnementaux sont pris en compte. L'alimentation scolaire, les relations entre enseignants, élèves et parents, l'estime de soi, la perception d'objectifs pédagogiques clairs ou encore le bien-être du personnel font partie des douze caractéristiques définies par l'OMS pour les écoles en santé.

Ce mouvement, lancé en 1992 par des organisations européennes, a rencontré un écho favorable en Suisse: en novembre 2000, 147 écoles publiques et privées faisaient partie du Réseau.

Dominique Guindani

La coordination des écoles en santé

En 1992, l'OMS, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne lançaient le projet «Réseau européen d'écoles en santé». La Suisse y adhère en 1993, aux côtés de 37 autres pays européens. Elle confie la coordination du réseau suisse à la Fondation Radix.

Les écoles membres s'engagent sur un programme de deux ans et reçoivent différentes prestations de Radix: une aide financière (jusqu'à 3'000 frs par année), un encadrement méthodologique et des conseils pratiques, l'accès à une documentation, à des journées d'échanges et une information régulière sur les expériences en cours.

Dans le canton de Vaud, quatre écoles de niveau primaire et/ou secondaire, ainsi que

le Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois font partie du réseau. La promotion de la santé y est abordée sous différents angles: élaborer une charte d'établissement, créer des espaces de dialogue élèves-enseignants-parents sous la forme de forums, participer à des manifestations sportives, etc.

Radix évalue dans un premier temps la faisabilité du programme, et soumet la demande à l'Office des écoles en santé (ODES) vaudois, créé en novembre 1999. La collaboration entre ces deux organes de coordination permet ainsi à des projets d'additionner forces de travail et moyens financiers.

DG



Les décisions de la quinzaine

Les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée sont présentées ici.

Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes.

3'775'000 francs pour entretenir et rénover la prison du Bois-Mermet à Lausanne

Le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil à la session d'avril 2001 une demande de crédit de 3'775'000 francs pour financer les travaux d'entretien et de réfection de la prison du Bois-Mermet. Les travaux envisagés ont pour but d'améliorer la sécurité des personnes et de mettre en conformité les installations techniques vétustes (sécurité et chauffage). Ils sont indispensables au maintien des activités dans la prison.

DINF, M. Jean-Pierre Chatelain, collaborateur technique au Service des bâtiments, tél. 021/316 73 25

DIRE, M. André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, tél. 021/316 48 01



Les travaux d'entretien et de rénovation de la prison du Bois-Mermet à Lausanne exigent un crédit de 3'775'000 francs.

Conditions d'engagement des médecins-cadres dans les institutions sanitaires

Le Conseil d'Etat a adopté une modification du règlement sur les conditions d'engagement des médecins-cadres. Cette modification touche l'affectation des retenues sur les honoraires médicaux privés. Elle a pour objectif d'adapter le financement de la collaboration entre les hôpitaux universitaires des cantons de Vaud et de Genève, en fonction des décisions prises dans le cadre de l'Association. Ainsi, les montants affectés précédemment au fonds de collaboration Vaud/Genève seront affectés au fonds de développement des Hospices. Le financement des projets communs aux deux hôpitaux universitaires sera assuré par le budget ordinaire des Hospices, respectivement des Hôpitaux universitaires de Genève, s'il s'agit d'activités courantes et, au cas par cas, par le fonds de développement s'il s'agit de projets limités dans le temps. En revanche, la collaboration entre les deux hôpitaux universitaires ne sera plus financée par un montant fixe annuel comme cela était le cas jusqu'en 1997.

Luc Schenker, Chef de l'Office des finances Hospices, 021/314 69 76

DINF

Département des infrastructures

Direction ad intérim de l'Unité informatique du département

Le Conseil d'Etat a décidé de confier ad intérim la responsabilité de l'Unité informatique départementale du Département des infrastructures à M. Louis Boyer, géographe, diplômé postgrade EPFL, chef de projet informatique, suite au transfert de Monsieur Jean-Paul Jaumin à la tête de la DPSI. Une procédure ouverte de recrutement est lancée simultanément pour la recherche du nouveau chef de l'informatique du DINF et d'autres collaborateurs de haut niveau pour remplacer d'autres personnes également transférées à la DPSI et à la CAMAC.

Jean-Luc Perret secrétaire général, 021/316 70 03

Daniel Bringolf, délégué ressources humaines, 021/316 71 77

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Précisions sur la démarche invitant certains assurés à changer d'assurance maladie

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation de la députée Susanne Sisto-Zoller concernant la démarche effectuée auprès des bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS/AI les invitant à changer d'assureur-maladie lorsque leurs primes sont plus chères que la moyenne cantonale. Le Conseil d'Etat explique d'abord que les hésitations de la Confédération sur l'entrée en vigueur de la modification de la LAMal ont contraint le Service des assurances sociales et de l'hébergement à précipiter les opérations, avec pour conséquence les réactions enregistrées alors. Les

expériences réalisées permettront d'améliorer et de mieux cibler la démarche à l'ensemble des assurés subsidiés qui est prévue cet automne.

Michel Surbeck, Chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021/316 51 45

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Incinération des déchets ménagers – Le Conseil d'Etat choisit de réaliser le projet TRIDEL

Suivant la recommandation de la Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets, le Conseil d'Etat a décidé de la réalisation dans les meilleurs délais du projet d'usine d'incinération Tridel à Lausanne. Le Conseil d'Etat a chargé le Département de la sécurité et de l'environnement de préparer un EMPD de 90 millions pour assurer la subvention cantonale au projet Tridel.

Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, 021/316 45 00

Marc Andlauer, service des eaux, sols et assainissement, 021/316 75 48

Contrôle des conducteurs: avis réservé sur le projet fédéral «Médralex»

Berne met en consultation son projet Médralex qui vise à remplacer les contrôles des taux d'alcoolémie (prise de sang) et d'urine (prise de drogue) par un questionnaire écrit, rempli par le policier qui effectue le contrôle routier. Le Conseil d'Etat estime le projet intéressant mais il doute de son objectivité. Les prises de sang ou d'urine apportent des preuves objectives alors que Médralex est beaucoup plus sujet à des contestations. En conséquence, le Conseil d'Etat juge Médralex comme un complément opportun aux analyses actuelles mais il ne saurait en aucun cas les remplacer.

Francis Vuilleumier, police cantonale, 021/644 80 20

Réorganisation des arsenaux militaires: Payerne y gagnera

La mise en place d'Armée XXI impliquera une diminution du personnel des exploitations des forces terrestres (y compris les arsenaux). Inquiet de cette situation, le député Huguélet a interpellé le Conseil d'Etat pour obtenir des informations sur Payerne et sa région. Des contacts entre le chef du Département de la sécurité et de l'environnement et le chef des forces terrestres, il ressort que Payerne devrait être inclus dans une région Fribourg-Broye, cette régionalisation entraînant la perte de 5 à 6 postes administratifs à Payerne. En contrepartie, le Commandement Ouest-Suisse des gardes-fortifications serait fixé à Payerne, entraînant la création de 30 postes de gardes-fortifications actuellement au concours pour une entrée en service au premier semestre 2001.

Olivier Durnat, chef du service de la sécurité civile et militaire, 021/316 51 01

Le Conseil d'Etat veut sauvegarder le réseau décentralisé des bureaux de poste

Le plan de réorganisation du réseau postal conduirait à démanteler la desserte du territoire vaudois. Le Conseil d'Etat entend dès lors étudier avec la Poste et avec les communes concernées les moyens de sauvegarder ce patrimoine, en attribuant le cas échéant aux anciens bureaux de poste de nouvelles tâches relevant du service public.



Afin de prévenir la fermeture des petits bureaux de poste, le Conseil d'Etat a décidé de chercher, avec ses partenaires, les moyens de développer leurs champs d'activités.

Le Conseil d'Etat ne remet pas en cause les calculs de rentabilité qui ont conduit la direction de la Poste à prévoir la fermeture des bureaux de poste non rentables. Il ne saurait faire grief à cette entreprise de rationaliser sa gestion pour assurer à long terme son existence et la qualité de ses services dans le nouveau contexte concurrentiel créé par la libéralisation du marché.

Cependant, le Conseil d'Etat ne veut pas assister passivement à la fermeture prévue de certains des bureaux du réseau des PTT. Ces bureaux, présents dans la plupart des villages vaudois, constituent à ses yeux un patrimoine précieux du fait qu'ils offrent des lieux de communication et de prestation de services décentralisés dans toutes les régions du canton. Les supprimer aujourd'hui reviendrait à créer un vide dans

la plupart des communes rurales. Or il est vraisemblable que les administrations publiques auront besoin de lieux de ce type, dans un proche avenir, pour assurer un contact de proximité avec la population, pour d'autres services que la distribution du courrier ou le trafic des comptes de chèques postaux. Ce besoin se manifestera en particulier au cours du développement du «guichet universel», qui exigera la mise à disposition de locaux et de personnel compétent pour assister sur place les usagers non encore familiarisés avec l'informatique et l'internet.

Certes, admet le Conseil d'Etat, ces bureaux décentralisés devront assurer leur équilibre financier. C'est pourquoi il conviendra d'ex-

ploiter au mieux les possibilités d'y développer des activités rentables (synergie avec un commerce local, informations touristiques, etc.). Le Canton, de son côté, ne veut pas se priver de la possibilité de leur confier des tâches relevant du service public, pour les prestations où cette solution se révélerait la plus rationnelle et la plus économique.

Le Conseil d'Etat prendra contact prochainement avec la direction de la Poste afin de prévenir toute fermeture prématurée, et suscitera la participation des partenaires intéressés, à commencer par les communes, pour chercher les moyens de développer les champs d'activités et l'utilité des bureaux de postes existants. – com

Le nouveau collaborateur personnel de Jacqueline Maurer-Mayor

Stéphane Haefliger, actuel collaborateur personnel de la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, quittera ses fonctions le 30 avril prochain pour occuper un poste de consultant dans le secteur des ressources humaines d'une importante fiduciaire internationale. **Pierre Fellay** (photo), secrétaire général adjoint au Département de l'Economie, le remplacera dès le 1^{er} mai 2001.

Pierre Fellay, né le 15 juin 1966, marié, est licencié en droit et a débuté sa carrière au sein de l'Etat de Vaud en 1991.

Nommé secrétaire général adjoint le 1^{er} juillet 1998, il a notamment réorganisé avec succès l'informatique départementale et collaboré à l'élaboration du projet Internet.

Il s'est également occupé de la mise en place de la commission du personnel. Chef du projet de plan qualité pour le Secrétariat général, il a en outre assuré avec



compétence l'analyse et le suivi des dossiers destinés au Conseil d'Etat.

Membre de la Jeune Chambre économique du Nord vaudois, Pierre Fellay assumait la fonction de vice-syndic de la commune d'Yvonand, responsabilité politique dont il a d'ores et déjà démissionné afin de se consacrer entièrement à ses nouvelles responsabilités.

Fascination des grottes à Arlaud



URS WIDMER/SURA BALLMANN / SP

Grotte du Hölloch, Titanengang

Expérimenter un passage dans une étroiture, découvrir de splendides photographies et vidéos, observer des minéraux et des concrétions aux formes étranges et ressentir les émotions d'un spéléologue: le musée Arlaud nous entraîne dans le monde magique des grottes.

La relation de l'homme avec les grottes remonte loin dans les temps pré-historiques. Les couloirs et les salles souterraines, souvent vastes, s'étendent apparemment sans fin dans la roche et exercent ainsi sur nous une grande fascination. Ce monde fermé, plongé dans l'obscurité et plein de secrets, stimule notre fantaisie et éveille notre curiosité.

Cavités ou systèmes formés naturellement sous terre, les grottes se déclinent en deux types: les «primaires», formées en même temps que la roche comme celles dans les laves ou les cendres volcaniques; et les «se-

condaires» qui se forment après coup dans des roches déjà existantes, comme c'est le cas pratiquement de toutes les cavernes de Suisse.

L'exposition présente la genèse des grottes et ses aspects fascinants, mais aussi les dangers qui s'y cachent. Leurs habitants ne sont pas oubliés, une place leur est consacrée. Certains animaux n'utilisent qu'épisodiquement ces espaces alors que d'autres se sont magistralement adaptés au cours du temps à ce milieu, souvent en perdant leurs couleurs et leurs yeux. Une large place est également consacrée à la spéléologie, une activité très développée en Suisse. Le visiteur peut découvrir les techniques et le matériel de descente dans les puits, la plongée dans les siphons, la topographie des réseaux et la photographie du monde souterrain. Grâce à cette importante activité spéléologique, plus de 8'000 grottes, de nombreux puits et galeries – dont certains sont parmi les plus longs et les plus profonds du monde – sont aujourd'hui connus. Une visite virtuelle fera le bonheur des futurs touristes.

D.G

Le monde fascinant des grottes, Musée Arlaud, place de la Riponne, Lausanne, jusqu'au 22 avril. Ouverture: me-ve 12h-18h, sa-di 11h-17h.



URS WIDMER/SURA BALLMANN / SP

Grotte de Lechuguilla, Vésuve

Spectacles

Métropole, Lausanne. Orchestre de Chambre de Lausanne, sous la direction de Philippe Jordan, avec Renaud Capuçon, violon: *Concerto en ré pour cordes d'Igor Stravinski, Concerto en mi mineur pour violon op. 64 de Félix Mendelssohn, Symphonie No 1 en do majeur op. 21 de Ludwig van Beethoven.*

Auditoire César-Roux, CHUV. *Duo violon – piano*, avec Vanessa Roisin Kraege (violon) et Simona Staub (piano).
Dimanche 11 février, 16h.

Centre paroissial d'Ouchy. *La Confession* par le Collectif Iter. Vingt comédiens, vingt monologues et vingt spectateurs. Chaque spectateur se voit léguer le pouvoir de la confession... Du 20 au 24 février, 19h et 21h.

Café-Théâtre de Servion. *On est dans la...Moïse*: la revue 2000-2001. Jusqu'au 24 février.

Expositions

Fondation de l'Hermitage, Lausanne. *Jawlensky en Suisse (1914 – 1921)*. Jusqu'au 13 mai.

Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Palais de Rumine. *Des Celtes aux temps modernes*. Exposition permanente.

Université de Lausanne, BFSH2. *Rock Raymond Ligué*: peinture et installation. Jusqu'au 25 février.

Musée de l'Art Brut, Lausanne. *Donations récentes*. Des œuvres de Paul Duheim, Henry Darger, Eli Jah sont venues enrichir la Collection de l'Art Brut en l'an 2000. Jusqu'au 29 avril.

Musée cantonal des Beau-Arts, Palais de Rumine. *Open Country. Artistes écossais contemporains*. Jusqu'au 1^{er} avril.

A la rencontre des cultures

Dans le cadre de son exposition *Tous unis par le coeur*, l'association la Peña del Sol présente les oeuvres de huit artistes plasticiens cubains au Forum de l'Hôtel de Ville jusqu'au 17 février.

Fidèle à sa vocation de relais culturel, l'association lausannoise organise différentes animations à cette occasion: du vendredi 2 février au samedi 10, chants traditionnels et populaires d'Amérique latine et de Suisse, contes et légendes, poésie et conférences s succéderont durant toute la semaine.

Le programme peut être obtenu à l'adresse électronique suivante: lapdelsol@bluewin.ch.